

BANQUE DE DONNEES : WALSOLS



Bt2201-002 – "DECHARGE DES PAPETERIES DE GENVAL" à Rixensart

FICHE D'INFORMATION

Localisation

Le site « décharge des Papeteries de Genval » est localisé dans la partie ouest du territoire de la commune de Rixensart, à environ 200 mètres du centre de l'agglomération de Genval. Il est implanté au sud de la partie où se sont déroulées les activités directement liées aux Papeteries de Genval.

Il est bordé d'une part par l'avenue F. Roosevelt et d'autre part, par la partie sud du site « Papeteries de Genval », elle-même longée au sud ouest par des prairies et des zones humides.

Superficie

1,86 hectares

Historique

Les Papeteries de Genval ont été, au cours du 20^{ème} siècle, le siège d'activités de production de papier d'emballage, de papier peint, de papier vinyle, de carton-feutre et de balatum. L'activité a débuté en 1904 et n'a cessé de croître jusqu'en 1967, année où le déclin s'est amorcé. A partir de cette date, les différentes unités de production ont progressivement été abandonnées.

En 1976, la sa Papeteries de Genval devient la société Balamundi Genval mais cette société fait faillite en 1980. La société sa Genval poursuit alors une partie des activités. Les bâtiments inutilisés sont soit démolis, soit laissés à l'abandon. En 1988, certains bâtiments sont vendus au Groupe Mestdagh qui implante un supermarché ; d'autres sont loués pour diverses activités (commerces, appartements, PME). Après la faillite et la fermeture définitive de l'usine en 1994, une partie des bâtiments industriels est démolie tandis que d'autres PME et commerces s'installent sur le site.

En 2001, le Gouvernement wallon confie à la SPAQuE la réalisation d'investigations des caractérisations sur le site (rapport mars 2002). Il est important de signaler que le périmètre des investigations ne correspond pas à celui défini par l'Arrêté de désaffectation et de rénovation du site : certaines zones ayant accueilli des activités en relation directe avec les activités des Papeteries mais qui ne figuraient pas dans le périmètre du SAED ont été intégrées.

En 2005, le groupe Mestagh rachète le site et en 2007, l'avant-projet de PCAD (Plan Communal d'aménagement dérogatoire) proposé est approuvé par le conseil communal. Ce projet prévoit 14000 m² de commerces, 35000 m² de logements et 11000 m² de services. La Lasne, actuellement canalisée sous le site, sera en outre en grande partie mise à ciel ouvert.

Après une approbation provisoire en août 2008, le PCAD a été approuvé définitivement par le conseil communal de Rixensart en mars 2009.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la décharge des Papeteries de Genval, il semble que l'intensité des dépôts ait augmenté juste après la seconde guerre mondiale. La fin des déversements correspondrait à la faillite de la société Balamundi Genval en 1980. Le site « Décharge des Papeteries de Genval » a fait l'objet d'investigations distinctes en 2003.

Les sites « Papeteries de Genval » et « décharge des Papeteries de Genval » sont en outre inscrits, respectivement depuis 2002 et 2004, au programme de surveillance environnementale de SPAQuE.

Plan de secteur

Le site « Décharge des Papeteries de Genval » est inscrit, pour l'essentiel, en zone d'activité économique mixte. L'extrémité sud du site est inscrite en zone d'espaces verts.

Signalons également que le site est bordé à l'est par le site Natura 2000 de la « Vallée de l'Argentine et de la Lasne ». La décharge et la partie sud du site des Papeteries de Genval font en outre partie du site protégé « La Grande Bruyère de Rixensart », qui a fait l'objet d'un Arrêté de classement comme site en date du 07/10/1988 (valeur esthétique et scientifique).

Description du site



La décharge apparaît comme un plateau arboré, en contrebas de la voirie, et se terminant par un talus abrupt constitué de déchets issus de l'activité des papeteries.

Elle est constituée de deux zones bien distinctes :

- une zone (partie nord) où les déchets étaient constitués totalement ou en grande partie de « sable synthétique » gris avec quelques briquillons et parfois une faible quantité de déchets de production des Papeteries de Genval ;
- une zone (partie sud) qui comporte des déchets de production des Papeteries (chiffons, papiers, balatum, plastiques, mastic, pigments, fibres synthétiques...).

Le volume total de déchets est estimé à 60000 m³.

Contexte géologique et hydrogéologique

Au droit de la décharge, la géologie locale est caractérisée de haut en bas par la présence :

- de dépôts d'origine industrielle sur une épaisseur variant de 3 à 8 mètres : sable d'origine inconnue, déchets de papier, chiffons, fûts, goudron solidifié, plastiques, bois, briques, béton, métaux, etc ;
- de la formation alluviale de la vallée de la Lasne (limons, sables, argiles et tourbes) ;
- d'une formation argileuse pouvant être attribuées à l'Yprésien.

Au niveau de l'hydrogéologie locale, une nappe libre est rencontrée dans le massif de déchets. Cette nappe est formée par l'accumulation des eaux de pluies et migre en direction de la zone humide située au pied du talus qui constitue l'exutoire naturel de cette nappe et des eaux de ruissellement. Il n'est pas exclu non plus qu'une partie des eaux percolant au travers du massif de déchets atteigne les sables et les limons sous-jacents constituant l'aquifère alluvial de la Lasne.

Les eaux de cette aquifère sont rencontrées à partir d'une profondeur comprise entre 0,5 et 1,5 mètres dans les piézomètres situés au bas de la décharge.

Les piézomètres forés sont implantés dans la nappe alluviale. Le niveau d'eau et les sens d'écoulement de cet aquifère sont liés aux régimes hydrologiques de la Lasne et de ses affluents.

Pollutions recensées

Des tests de dépendance pH sur les échantillons de « sable synthétique » montrent que celui-ci tend à maintenir le pH d'une solution dans les valeurs basiques. Ce phénomène doit conduire à limiter la mobilité des métaux lourds contenus dans ce sable.

Le sol prélevé sous la zone principalement comblée de sables synthétiques ne présente qu'une faible contamination en métaux lourds (cadmium et chrome). Compte tenu des éléments évoqués ci-avant, on peut penser que l'impact du « sable synthétique » sur le sol situé sous la décharge est faible.

Par contre, les analyses sur les déchets bruts provenant de la partie sud et les tests de lixiviation mettent en évidence des charges polluantes importantes (zinc, sulfates, phtalates, huiles minérales, dérivés alkylés entrant dans la composition du white spirit). Ces substances sont également présentes dans les percolats, également caractérisés par de hautes concentrations en azote ammoniacal.

L'impact de ces déchets sur le sol situé sous la décharge est manifeste en ce qui concerne les acides gras, le white spirit, les métaux lourds, les phtalates et les huiles minérales.

Les eaux souterraines sont également altérées par la décharge par l'augmentation de la concentration en azote ammoniacal et par la réduction des formes oxydées de l'azote (nitrites et nitrates) entre l'amont et l'aval du site.

Les eaux de surface situées au pied de la décharge ne subissent qu'un faible impact de cette dernière (azote ammoniacal, cuivre, phtalates, HAM et stéroïdes).

Chronologie des actions menées par la société SPAQuE

- Mars 2002 : Investigations des caractérisations sur le site « Papeteries de Genval »
Octobre 2003 : Investigations des caractérisations sur la « décharge des Papeteries de Genval »
Septembre 2003 : Surveillance environnementale : Contrôle analytique des eaux.
Septembre 2004 : Surveillance environnementale : Contrôle analytique des eaux.
Octobre 2005 : Surveillance environnementale : Contrôle analytique des eaux.
Juin 2006 : Surveillance environnementale : Contrôle analytique des eaux.
Ocotbre 2008 : Surveillance environnementale : Contrôle analytique des eaux.